

L'ADRESSAGE EN COURS DE FINALISATION



Les plaques de rues ont été posées par les employés communaux durant le mois d'avril.

Les numéros ont été distribués mi-avril.

Beaucoup de numéros n'ont pas encore été récupérés, par contre les correctifs ont bien été pris en compte et les nouveaux numéros arriveront fin juin.

Site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pour les personnes qui le souhaitent, Le bureau FRANCE SERVICES peut aider à effectuer ces démarches (sur rendez-vous).

Comme toujours, la mairie reste à votre disposition en cas de difficultés : déplacement, pose du numéro, ...

LE PROJET DE CARRIERE

La mairie a rencontré le préfet, le mois dernier, des pétitions ont circulé et ont récolté plus de 30.000 signatures. Merci aux organismes à l'initiative de ces pétitions !

Dernière minute : Le conseil municipal de SAMPZON a voté contre le projet d'accès à la carrière.



BULLETIN MUNICIPAL



MAI 2021

Dans ce 4^{-ème} numéro du bulletin municipal, vous trouverez l'essentiel des dernières infos communales.
Bonne lecture à tous !

Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 :

Elles auront lieu à la salle polyvalente de 8 heures à 18 heures, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour siéger au bureau de vote, les assesseurs ont l'obligation d'être vaccinés ou de présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h

La nouvelle adresse de la mairie est désormais :

15 place Saint-Pancrease.

Horaires d'ouverture :

Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h
Samedi : 9h à 12h Fermé le mercredi

MSAP : Lundi : 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

Mardi : 8h30 à 12h00 sur rendez-vous et 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi

Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

La MSAP (maison de services au public) a été labellisée FRANCE SERVICES !

Visitez notre page Facebook: [mairie de grospièrres](#)

Site internet : <http://www.grospièrres.fr/>

Compte rendus Communauté de Communes : pour plus d'informations, veuillez consulter le site : <https://www.cc-gorgesardeche.fr/>

PLU

Notre **Plan Local d'Urbanisme** (P.L.U.) prend forme...

Commencés sous la mandature précédente, les travaux du PLU se poursuivent avec la nouvelle équipe municipale, après avoir obtenu l'aval de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche puisqu'elle détient la compétence urbanisme.

Notre futur PLU est encadré par un document de planification initié par le législateur : le **schéma de cohérence territoriale** (SCOT) de l'Ardèche méridionale. Ce Scot sert de cadre de référence pour planifier les grandes orientations en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement...tout en respectant les principes de développement durable.

Aujourd'hui, nous arrivons à la fin d'une étape essentielle : le projet politique qui reflète les objectifs et intentions de la municipalité en termes d'urbanisme pour les années à venir. Ce projet, appelé **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) représente le support majeur de la concertation avec les Gropierrois, les collectivités, les organismes et administrations concernés.

Nous vous invitons à une réunion publique le **mercredi 19 mai 2021 à 18 heures à la salle polyvalente** pour vous présenter ce projet et répondre à vos questions.

Cette réunion se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

SDE 07

Connaissez-vous le SDE 07 ?

Le SDE 07 est le « Syndicats des Energies de l'Ardèche ».

Son but est d'apporter des solutions techniques et des financements aux collectivités territoriales pour les travaux concernant les réseaux électriques des communes. Il prend également en charge les travaux d'éclairage public ainsi que le remplacement des ballons fluorescents.

Le SDE 07 regroupe 335 communes.

La mairie de Gropierres a déposé deux demandes d'étude auprès de cette structure.

La première concerne l'enfouissement de certaines lignes électriques dans le village et les hameaux.

La seconde est orientée sur les économies d'énergie et consisterait :

- 1) À remplacer, sur les lampadaires de la commune, les lampes actuelles par des équipements basse-consommation ;
- 2) Réduire la luminosité de l'éclairage public entre minuit et 6 heures.

Au total, l'économie ainsi réalisée serait d'environ 50% de la dépense actuelle.

Les travaux en cours :

- Enlèvement des tambours dans les containers d'ordures ménagères.
- Adressage : pose des plaques de rues.
- Débroussaillage de certains sentiers et chemins.

ORDURES MENAGERES

Depuis le 3 mai 2021 les tambours des containers d'ordures ménagères s'ouvrent sans carte ni bouton.

Avant l'été, les points d'apport volontaire des quartiers de Coste Pelade et de la Vignasse seront supprimés.

Pour les personnes GIR 1 à GIR 4 ou souffrant d'incapacité temporaire, une collecte hebdomadaire à domicile des ordures sera mise en place. Faites-vous connaître en mairie au 04.75.39.67.17.

Il n'y aura donc plus que 3 points d'apport volontaire sur la commune : cimetière de Comps, salle polyvalente et la gare.

Sur ces points, des containers supplémentaires seront mis en place pour absorber le surplus d'ordures pendant la période estivale.

D'autre part, il nous faut encore faire des efforts au niveau du tri.

C'est bon pour la planète, et aussi pour notre porte-monnaie !

Rappel : la déchetterie de Beaulieu est ouverte :

Lundi et mercredi de 8 h.30 à 12 h.30 et 13h.30 à 17 h.

Vendredi de 8h.30 à 12h.30.

La propreté du village est l'affaire de tous.



INCIVILITES

Depuis quelques temps nous déplorons des actes de vandalisme sur la commune : Boîte aux lettres de l'agence postale éventrée et son contenu dérobé, vols de matériel et de carburant au local technique, dépôts sauvages d'ordures ménagères La charge de travail des employés municipaux en est augmentée.

Les conséquences financières sont importantes pour la commune. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.